

CONVOCATION

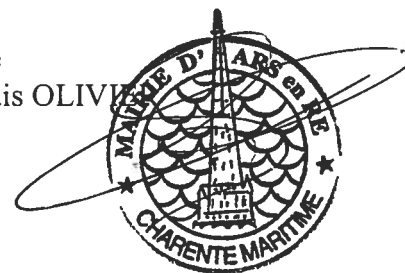
Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle des mariages, en session ordinaire :

Le jeudi 28 février 2019 à 19 h

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Ars en Ré, le février 2019.

Le Maire
Jean-Louis OLIVIER



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2019.
- Délibérations :
 - Instauration d'un tarif pour la location de la salle des jeunes.
 - Tarifs cantine – précision à la délibération N° 2018-51 du 28 juin 2018.
 - Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.
 - Proposition de cession à titre gratuit à la commune d'une portion de la parcelle AC 412.
 - Proposition de cession de 7 m² venelle du Suroît.
 - Révision des loyers de la Petite Gare.
 - SAUR : résiliation de la convention pour le contrôle et l'entretien des hydrants.
- Informations diverses.
- Questions diverses.